

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, tenue le **mercredi 21 mars 2018, à 17 h 30, au local 258** de l'EPSH, située au 600, boulevard Casavant Est, à Saint-Hyacinthe.

**Sont présents(es), mesdames et messieurs :**

Brisson, Nancy, représentante du personnel enseignant  
Lafontaine, Julie, représentante du personnel enseignant  
Imbeault, Élie Pierre, représentante des élèves  
Pedneault, René, représentant des groupes socio-économiques  
Bélaïr, Jonathan, représentante des groupes socio-économiques  
Brennan, Stéphane, représentant des groupes socio-économiques  
Lapointe, Claude, représentant des groupes socio-économiques  
Nyamsi, Simon Pierre, représentant du personnel de soutien et secrétaire d'assemblée  
St-Pierre, Martin, représentant du personnel enseignant

**Sont absents(es), mesdames et monsieur:**

Audette, Nathalie, représentante du personnel enseignant  
Dionne, Nathalie, représentante du personnel professionnel  
Hamel, Lucie, représentante des élèves  
Marsan, Julie, représentante du personnel de soutien  
Rowden, Carole, représentante du personnel enseignant

**Sont également présents, mesdames et messieurs :**

Dorion, Sylvie directrice adjointe  
Simard, Élyse, commissaire  
Bérubé, Carl, directeur

**1.0**

**Constatation du quorum et ouverture de la séance;**

Monsieur Stéphane Brennan procède à la constatation du quorum et à l'ouverture de la séance à 17h40.

Un tour de table est vite fait pour une présentation individuelle au bénéfice du nouveau membre représentant des élèves et de Mme Sylvie Dorion, directrice adjointe.

**2.0**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

Monsieur Carl Bérubé présente l'ordre du jour de la rencontre, et propose d'ajouter au niveau du point 12 une mention de la prochaine rencontre.

Aucune autre modification n'étant suggérée, M. René Pedneault propose l'adoption de l'ordre du jour et est secondé par M. Claude Lapointe.

CET 17-18-03-01

Adopté à l'unanimité.

**3.0**

**Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 11 décembre 2017**

Monsieur Carl Bérubé présente le procès-verbal de la rencontre du 11 décembre 2017.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

CET 17-18-03-02	<p>Aucune modification n'étant suggérée, M. Martin St-Pierre propose l'adoption de l'ordre du jour et est secondé par M. Jonathan Bélair.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
<b>4.0</b>	<p><b>Période de questions du public</b></p> <p>Aucun public n'est présent à cette séance.</p>
<b>5.0</b>	<p><b>Correspondance</b></p> <p>Les membres ont reçu une correspondance importante au mois de novembre 2017. Ladite correspondance les invitait à la séance de réflexion organisée par la Commission scolaire pour le plan d'engagement vers la réussite.</p> <p>La suite de cette séance de réflexion s'est traduite en consultation des différents conseils d'établissement. Les membres ont ainsi reçu un questionnaire de consultation dont la compilation des réponses sera parcourue pendant la présente rencontre au point 9.</p>
<b>6.0</b>	<p><b>Situation budgétaire</b></p>
<b>6.1</b>	<p><b>Prévision de clientèle 2017-2018</b></p> <p>M. Bérubé présente les prévisions en termes d'ETP pour 2017-2018. Le constat est clair et frappant : il y a une baisse significative de la clientèle. Cette baisse semble être due essentiellement à la courbe démographique et à la situation du quasi-plein emploi observée presque partout dans la province.</p>
<b>6.2</b>	<p><b>Budget révisé 2017-2018 (adoption)</b></p> <p>M. Bérubé présente le budget révisé par rapport au budget initial adopté en juin 2017.</p> <p>M. Jonathan Bélair pose la question quant à ce qui va advenir des investissements futurs, compte tenu de la baisse de la clientèle et par conséquent des revenus. M. Bérubé répond en affirmant que l'EPSH a une planification triennale des investissements. Il sera donc question de décider, selon des analyses temporelles, si on échelonne la réalisation des projets par phases sur plusieurs exercices budgétaires.</p> <p>Mme Nancy Brisson propose l'adoption du budget révisé et est secondée par M. René Pedneault.</p>
CET 17-18-03-03	<p>Adopté à l'unanimité.</p>

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

**7.0 Critères de sélection pour la direction du centre (consultation)**

M. Bérubé rappelle le contexte qui préside à l'inscription de ce point statutaire à l'ordre du jour. En effet, il est demandé annuellement au conseil d'établissement de se prononcer sur le profil à favoriser dans le cas d'un éventuel choix de direction de l'EPSH.

Aucune modification n'étant souhaitée à la formulation en vigueur depuis quelques années, il est convenu que le document demeure convenable aux membres du conseil et sera reconduit tel quel auprès de la commission scolaire.

**8.0 Politique de réussite éducative et plan stratégique du ministère**

Le contexte global est présenté par M. Bérubé qui attire l'attention spécifiquement sur les objectifs 1 et 2 de la politique ministérielle. Il est entendu que les taux visés par le Ministère sont à l'échelle nationale, mais nous interpellent également puisque chaque établissement est appelé à viser les mêmes taux.

Il est important de rappeler qu'il s'agit ici de la politique ministérielle. Dans la suite du processus, chaque commission scolaire devra élaborer un plan d'engagement vers la réussite, et chaque établissement un projet éducatif qui corresponde le mieux aux réalités locales. C'est d'ailleurs dans ce sens que le conseil d'établissement a été sollicité dans une consultation tel qu'évoqué plus haut. Pour ce qui est de la commission scolaire, l'élaboration du PEVR devra être achevée d'ici le 30 juin prochain.

**9.0 Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire**

Tous les membres du conseil avaient été invités à participer à la consultation lancée par la commission scolaire à l'automne passé. Les résultats de leurs réflexions ont été colligés et transmis à qui de droit. Voir le point 9.1 suivant.

**9.1 Retour sur la consultation des membres du conseil d'établissement**

Il s'est agi ici de valider auprès des membres du conseil que les réponses colligées dans le document récapitulatif transmis à la commission scolaire reflètent bien la pensée de tous.

Après quelques échanges de compréhension, aucun commentaire ne mène à une quelconque modification dudit document.

**9.2 Synthèse de la consultation auprès des élèves**

Mme Sylvie Dorion présente le résultat de cette consultation des élèves dans le sillage de la réflexion sur l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. La séance a rassemblé 23 élèves représentant 23 départements différents et s'est déroulée sous forme de focus group. La question des problèmes financiers est fortement mise en exergue dans cette consultation. Ceci est essentiellement dû au fait que plus de la moitié du groupe (12/23) a quitté un milieu de travail pour faire un retour au travail et, de plus, 73% (soit 17/23) concilient le travail et les études.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

**10.0**                    **Projet éducatif de l'établissement / mission, vision, valeurs (consultation)**

Ce point s'inscrit dans la continuité de l'exercice amorcé par la direction de l'EPSH, dans la préparation du projet éducatif à venir. Les membres du conseil d'établissement sont consultés à leur tour, tel que réalisé également avec les enseignants des différents programmes et le personnel, à l'effet de mener une réflexion sur les valeurs, la mission et la vision de l'EPSH.

Mission :

Il est proposé de reconsidérer l'expression « futurs professionnels », puisque l'EPSH donne aussi de la formation continue qui concerne davantage des professionnels confirmés.

Vision :

- Il est proposé de remplacer, dans la formulation actuelle de la vision le bout de phrase « ...être reconnu comme un centre... » par « ...se maintenir comme un centre ». La proposition se justifie par le fait que l'EPSH a déjà une notoriété avérée et devrait viser davantage la consolidation des acquis.
- Dans l'énoncé de vision, on devrait penser davantage à la valorisation de la formation professionnelle, entre autres auprès de la clientèle immigrante dans ce contexte de baisse remarquable de clientèle et de survalorisation des autres ordres de formation (collégial et universitaire).

Valeurs :

Tous les membres reconnaissent que les valeurs telles que présentées actuellement par l'EPSH sont assez universelles, et méritent de continuer à être mises en avant.

Cependant, on pourrait ajouter une cinquième valeur qui est ressortie de la consultation des CÉ, pour répondre au besoin de l'évolution constante des milieux de travail : INNOVATION.

**11.0**                    **Informations**

**11.1**                    **Demandes d'admission 2018-2019 / État de situation au 15 mars**

M. Bérubé présente l'état de situation des demandes d'admission au 15 mars. Il s'en dégage que, comparativement à il y a 5 ans, le nombre de demandes reçues représente quasiment la moitié. Cependant, on n'en est qu'au premier tour des admissions. Une photo plus précise sera prise après le second tour qui se termine au mois d'avril.

**11.2**                    **Olympiades de la formation professionnelle**

Les olympiades régionales se sont tenues ici à l'EPSH dans la semaine du 12 février dernier. Une délégation composée de 15 candidats représentera le centre aux compétitions provinciales à Montréal dans 9 disciplines.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

**12.0**

**Prochaine rencontre et levée de l'assemblée**

Il est convenu qu'en raison de la programmation d'une deuxième consultation des CÉ par la commission scolaire, la prochaine rencontre initialement prévue le 25 avril est déplacée au mardi 1<sup>er</sup> mai, et l'heure de début est devancée à 17h pour permettre la participation des membres à la séance organisée par la commission scolaire.

CET 17-18-03-04

Mme Nancy Brisson propose la levée de l'assemblée à 19 h 20 et elle est secondée par Mme Julie Lafontaine.

Le président,

Le directeur,

Stéphane Brennan

Carl Bérubé